



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

Nantes, le

18 OCT. 2019

DECISION N° 840 / 2019

LE DIRECTEUR INTERREGIONAL DE LA MER

VU Le décret N°2017-1653 du 30 novembre 2017 relatif à la signalisation maritime

VU L'arrêté du 30 novembre 2017 portant définition du système de balisage maritime et de son référentiel nautique

VU l'avis de l'expert nautique du 16/11/2018

VU l'avis favorable de la CNL du 28/02/2019

DECIDE

ARTICLE 1er :

de statuer sur la modification du balisage du chenal du port de la commune LA RICHARDAIS

ARTICLE 2 :

La modification du chenal consiste au remplacement du premier espar babord par une bouée passive de caractère babord, positionnée à la même position.

Le balisage du chenal d'accès au port de la commune LA RICHARDAIS , sera constitué de 10 ESM passifs : 3 espars et une bouée de marque babord, 4 espars et 2 bouées de marque tribord

ARTICLE 3 :

Les caractéristiques du balisage actuel et futur sont détaillées en annexe

ARTICLE 4 :

Les modifications prévues devront faire, en application des textes en vigueur, l'objet de diffusion de l'information nautique et d'une transmission au SHOM ;

Cette décision prend effet pour chaque élément, à la date de réalisation de l'opération confirmée par l'information nautique correspondante.

Le Directeur Interrégional de la mer

Par délégation,

Division Infrastructures et Equipements
de Sécurité Maritime
le chef de service

Nicolas AUGER

destinataires :

- Directeur de la direction technique eau,mer et fleuves du CEREMA
- SHOM, président de la commission des phares et des autres aides à la navigation
- Bureau SM4 de la DAM

Annexe à la décision de modification du chenal d'accès au port De LA RICHARDAIS :

Etat actuel du chenal :

Nom ESM	Caractère	Position
Bouée n°29	tribord	48°36,543' N, 2°01,253' W
1ère balise babord	babord	48°36,393' N, 2°01,382' W
2ème balise babord	babord	48°36,351' N, 2°01,580' W
3ème balise babord	babord	48°36,326' N, 2°01,699' W
4ème balise babord	babord	48°36,310' N, 2°01,770' W
1ère bouée tribord	tribord	48°36,417' N, 2°01,413' W
1ère balise tribord	tribord	48°36,389' N, 2°01,484' W
2ème balise tribord	tribord	48°36,369' N, 2°01,598' W
3ème balise tribord	tribord	48°36,346' N, 2°01,701' W
4ème balise tribord	tribord	48°36,310' N, 2°01,814' W



Etat futur du chenal :

Nom ESM	Caractère	Position
Bouée n°29	tribord	48°36,543' N, 2°01,253' W
1ère bouée babord	babord	48°36,393' N, 2°01,382' W
1ème balise babord	babord	48°36,351' N, 2°01,580' W
2ème balise babord	babord	48°36,326' N, 2°01,699' W
3ème balise babord	babord	48°36,310' N, 2°01,770' W
1ère bouée tribord	tribord	48°36,417' N, 2°01,413' W
1ère balise tribord	tribord	48°36,389' N, 2°01,484' W
2ème balise tribord	tribord	48°36,369' N, 2°01,598' W
3ème balise tribord	tribord	48°36,346' N, 2°01,701' W
4ème balise tribord	tribord	48°36,310' N, 2°01,814' W

